

Villas jumelles à Chêne-Bougeries (GE)

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **117 (1991)**

Heft 14

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-77619>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Villas jumelles à Chêne-Bougeries (GE)

Programme

Les dispositions réglementaires de cette zone périphérique («zone villas») fixent un coefficient maximal d'utilisation du sol de 0,25 pour des maisons familiales contiguës. Pour ces deux villas jumelles, elles ont permis, outre le sous-sol, un programme comprenant les pièces de séjour, trois chambres et une pièce en attique.

Localisation

Terrain plat rectangulaire de 1050 m et dernière parcelle constructible d'une campagne lotie depuis les années vingt. Déterminant un parcellaire régulier orienté nord-est/sud-ouest.

La parcelle est bordée, au sud-est, par une route fréquentée (radiale d'accès au centre-ville) et, au sud-ouest, par un chemin de desserte du lotissement.

Conception architecturale

De tradition moderne type « tuyaux » pour contiguïté.

L'implantation exploite la plus grande dimension du terrain. Selon cette direction, elle organise depuis le chemin de desserte une succession d'espaces :

- l'entrée, contiguë à un couvert pour véhicules
- le chemin d'accès et le jardin principal
- une terrasse couverte (surmontée d'un balcon à l'étage)
- la partie habitable
- le jardin clos.

Au rez-de-chaussée sont situées les pièces de séjour ; à l'étage, les chambres ; à l'attique, la terrasse accessible est complétée d'une pièce.

Les espaces de chaque habitation sont compris entre deux refends porteurs pratiquement aveugles, à l'exception de l'attique, en retrait, largement ouverts sur le paysage. En coupe, un léger décrochement entre les espaces intérieurs et les jardins, à l'air libre, accentue la diversité des volumes, qui est renforcée également par la trémie verticale (sur 4 niveaux) de l'escalier et le vide sur séjour.

Cette organisation entre refends ébauche un développement répétitif, autorisant la densification suscitée par des maisons en bande.

Le projet insiste sur l'opposition entre les parties porteuses, pleines, massives, et les membranes (façades légères, cloisons, meubles de cuisine). Il exprime systématiquement la nature et la couleur originelle des matériaux.

Construction

Murs en plots de ciment BKS, constitués d'un porteur intérieur (15 cm), d'un parement (12 cm), l'espace intermédiaire (11 cm) étant rempli par du LECA mélangé à du mortier (50 kg/m³); contreventement assuré par la cage d'escalier en béton armé; dalles en béton armé, le tout laissé apparent. Menuiserie extérieure en pin (Hemlock) imprégné à l'huile de lin; cloisons en bois; escalier en acier avec marches caillebotis; sol du rez en ardoise, parquet aux étages, dallages en ciment apparent.

Chauffage par rayonnement depuis le sol, assuré par une chaudière à gaz dans chaque villa.

Collectif d'architectes

Maître de l'ouvrage : B. Schmid

Architectes : Collectif d'architectes M. Barthassat, M. Brunn, C. Butty, J. Menoud, Carouge

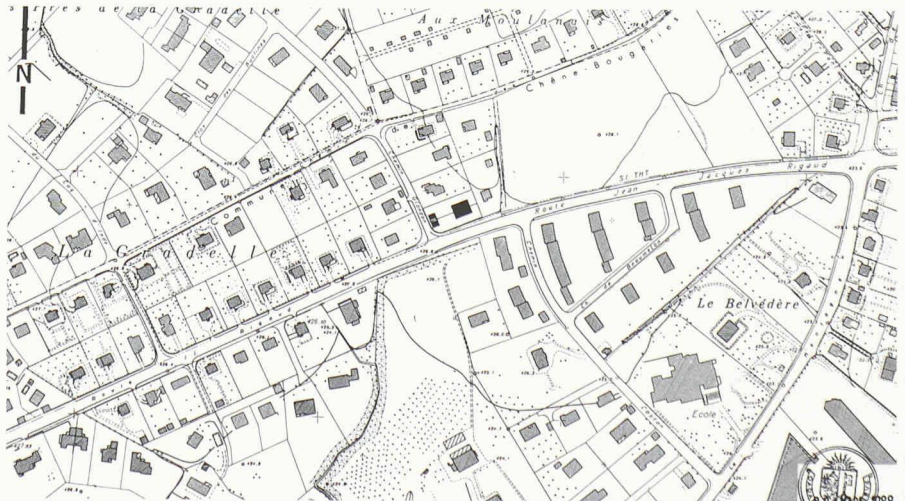
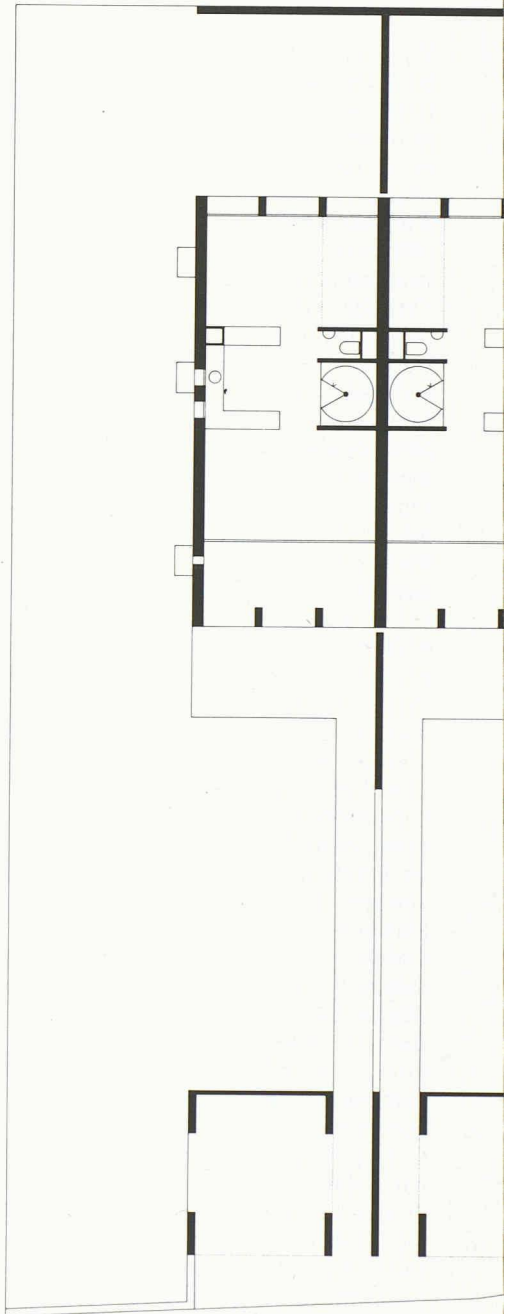
Collaborateurs : N. Weber, D. Burnier

Ingénieur civil : K. Schaerer, ing. dipl. EPFZ

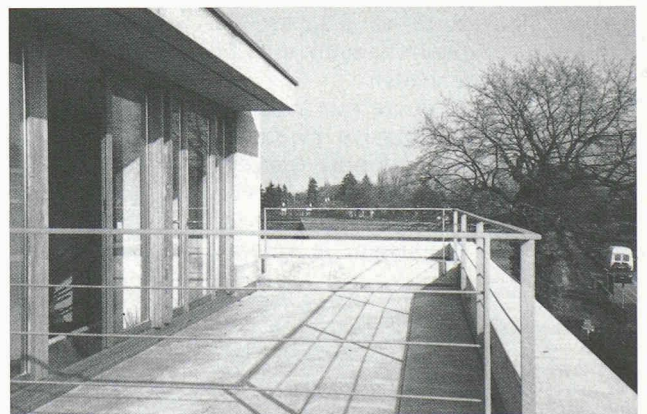
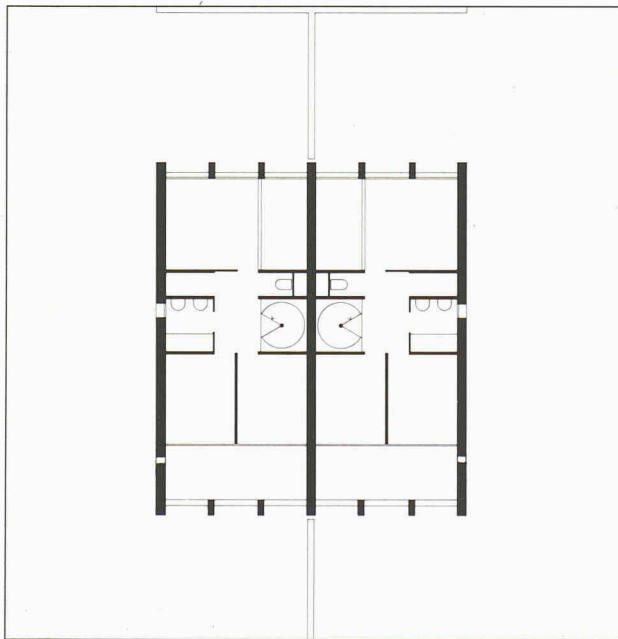
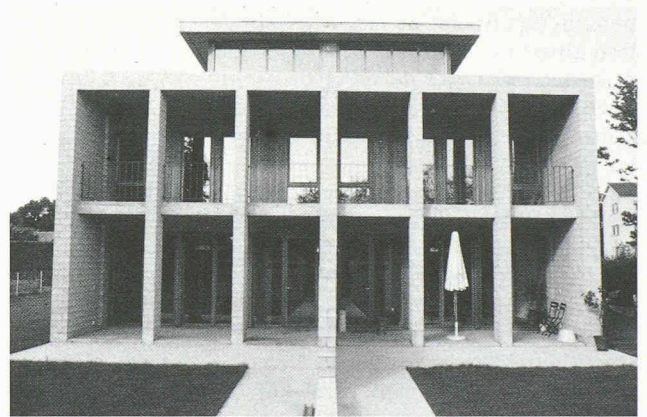
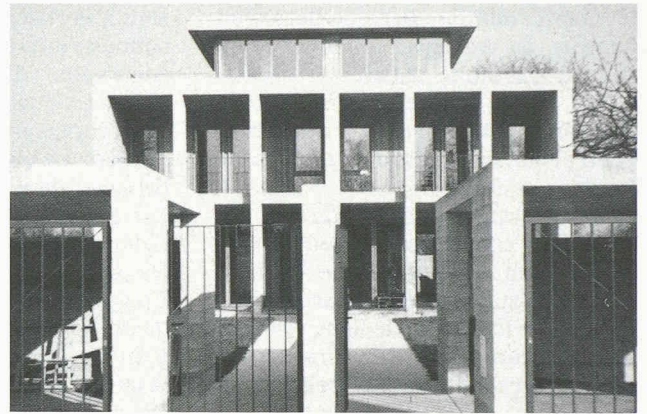
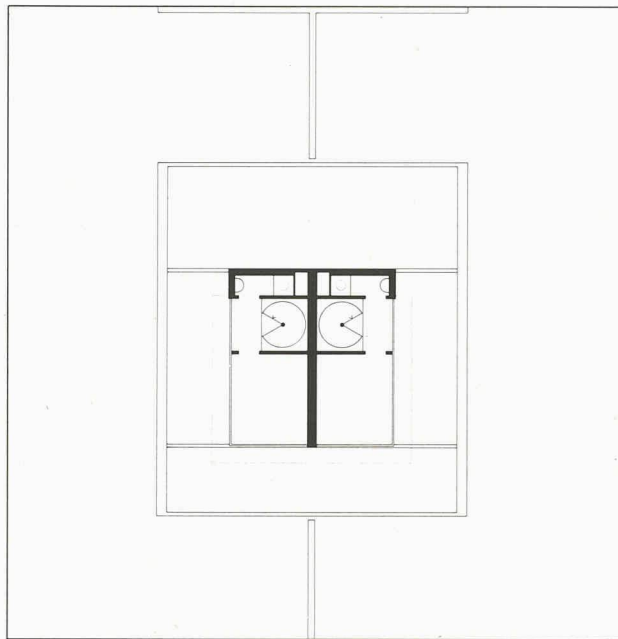
Conception : 1987-1988

Réalisation : 1988-1989

Rez-de-chaussée.



2^e étage.



1^{er} étage.

